



CFC AUTO MOTO SAINT CYR
10 rue Gabriel Péri - 78210 saint cyr l'école
01.30.45.17.95 / 06.50.31.63.37
N° Agrément : E1907800020 – N° Siret : 842171548 00022
Code APE : 8553Z – N° de TVA : FR 82842171548
N° d'activité en attente



FORMATION POST-PERMIS POUR LES CONDUCTEURS NOVICES

Se former après le permis permet de rester un conducteur responsable et vigilant.

Décret n°2018-715 du 03 août 2018

Au 1^{er} janvier 2019, réduction du délai probatoire pour les titulaires d'un 1^{er} permis de conduire qui auront suivi une formation complémentaire...

Permis B en formation traditionnelle

Période probatoire 2 ans au lieu de 3

Permis B en formation AAC

Période probatoire 1 an ½ au lieu de 2



CFC AUTO MOTO SAINT CYR
10 rue Gabriel Péri - 78210 saint cyr l'école
01.30.45.17.95 / 06.50.31.63.37
N° Agrément : E1907800020 – N° Siret : 842171548 00022
Code APE : 8553Z – N° de TVA : FR 82842171548
N° d'activité en attente



PUBLIC VISE	CONDUCTEURS NOVIVES
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	Susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent de l'expérience donc plus d'assurance.
PRE – REQUIS	<ul style="list-style-type: none">- Etre titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1, B) entre le 6^{ème} et 12^{ème} mois qui suivent son obtention (attention : ni avant, ni après).- Ne pas avoir commis une infraction donnant lieu à retrait de points.
MODALITÉS D'INSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none">- Sur la base du volontariat- Répondre aux conditions des prérequis
LIEU DE LA FORMATION	ST CYR
RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE	MAXENCE DOREY
PROFIL DES INTERVENANTS	Formateurs professionnels qualifiés et titulaire de l'autorisation d'enseigner ayant suivi une formation spécifique.
MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Téléviseur- Paper-board
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	L'acquisition des compétences se fait par : <ul style="list-style-type: none">- des mises en situation.
SANCTION DE LA FORMATION	Attestation de suivi de formation complémentaire transmise au Préfet du département du lieu de la formation dans un délai de 15 jours à compter de la fin de la formation.

	<p>CFC AUTO MOTO SAINT CYR 10 rue Gabriel Péri - 78210 saint cyr l'école 01.30.45.17.95 / 06.50.31.63.37 N° Agrément : E1907800020 – N° Siret : 842171548 00022 Code APE : 8553Z – N° de TVA : FR 82842171548 N° d'activité en attente</p>	
--	---	---

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Formation théorique et collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération.

Durée : une journée de 7 heures.

La formation comprend :

- Un module général précisant les enjeux de la formation ;
- Un ou plusieurs modules spécifiques permettant aux conducteurs novices, de percevoir les risques et mieux connaître les dangers spécifiques auxquels ils sont exposés.

CONTENUS DE LA FORMATION

Le contenu et l'organisation la formation seront fixés dans un arrêté ultérieur.